

Métiers et diplômes accessibles par la VAE

La plupart des secteurs d'activités sont concernés par la [Validation des Acquis de l'Expérience](#). Consultez la liste ci-dessous pour en savoir-plus sur les conditions spécifiques relatives à la VAE dans votre domaine professionnel. Cette liste est non exhaustive, n'hésitez pas à [nous contacter](#) et nous déterminerons, après une analyse approfondie de votre profil, le diplôme qui correspond le plus à votre carrière et votre projet.

Aussi vous pouvez consulter les référentiels des diplômes allant du CAP au BTS sur notre site

- [Métiers du bâtiment](#)
 - Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Charpentier Bois
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Bâtiment
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Electrotechnique
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Travaux Publics
 - Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Bâtiment
 - Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité conduite et gestion de projets BTP
 - Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Economie de la construction
 - Master Professionnel Génie civil spécialité construction et réalisation du bâtiment
 - Master 2 spécialité Conception et réalisation des bâtiments

- [Métiers de la coiffure](#)
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) Coiffure
 - Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Coloriste Permanentiste
 - Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Styliste Visagiste
 - Brevet de maîtrise (BM) de Coiffure
 - Bac Professionnel perruquier-posticheur
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Métiers de la Coiffure

- [Métiers du commerce](#)
 - Bac Professionnel Commerce
 - Bac Professionnel Vente
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Négociation et Relation Client (NRC)
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Commerce International
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Management des Unités Commerciales (MUC)
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Technico-commercial (TC)
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Techniques de Commercialisation
 - Licence Economie et Gestion
 - Licence Professionnelle de Commerce
 - Ingénieur d'affaires (Bac+5)
 - Diplôme Grandes Ecoles de Commerce

- [Métiers de la communication numérique](#)
 - Licence Professionnelle Communication Numérique et développement d'applications internet
 - Master 2 Communication et Technologie Numérique
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Design Graphique Option Communication et medias numériques
 - Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication

- [Métiers de la biologie](#)
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Analyse de biologie médicale
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Génie biologique option analyses biologiques et biochimiques
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Génie biologique option Agronomie

- [Métiers de la finance et gestion](#)
 - Bac professionnel Comptabilité
 - Bac professionnel Gestion Administration
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Comptabilité des Organisations
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Gestion des Entreprises et Administrations (GEA)
 - Licence Économie et Gestion
 - Licence de Gestion parcours Comptabilité et Finance
 - Licence Comptabilité/Contrôle/Audit (CCA)
 - Licence Collaborateur en Cabinet d'Expertise Comptable (CCC)
 - Licence Contrôle de Gestion
 - Licence Administration Économique et Sociale (AES)
 - Master Contrôle de Gestion

- [Métiers de l'hôtellerie restauration](#)
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles Cuisine
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles Restauration
 - Baccalauréat Professionnel Cuisine
 - Baccalauréat Professionnel Commercialisation et services en restaurant
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Hôtellerie-restauration option A : Mercatique et Gestion hôtelière
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Hôtellerie-restauration option B : arts culinaires, arts de la table et du service
 - Licence Professionnelle Hôtellerie et tourisme spécialité management international de l'hôtellerie et de la restauration
 - Licence Professionnelle Organisation et Gestion des établissements hôteliers
 - Master Management du Tourisme
 - Master Tourisme et Hôtellerie
 - Master 2 Hôtellerie Internationale

- Métiers de l'informatique
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Informatique de gestion option administrateur de réseaux locaux d'entreprises
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Informatique de gestion option développeur d'applications
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) génie électrique et informatique industrielle (GEII)
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) statistique et informatique décisionnelle (STID)
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) informatique
 - Licence Professionnelle Métiers de l'informatique
 - Licence Professionnelle Systèmes Informatiques et Logiciels
 - Master Ingénierie et gestion des systèmes d'information
 - Master méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)
 - Ingénieur informatique

- Métiers de l'immobilier
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Professions Immobilières
 - Licence de commerce
 - Licence AES

- Métiers de la logistique et du transport
 - Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Conducteur routier
 - Bac professionnel Exploitation des Transports ou Logistique
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Transport et Prestations Logistiques
 - Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) spécialisé en Gestion Logistique
 - Licence Professionnelle de Transport de Voyageurs
 - Licence Professionnelle Management de la chaîne logistique
 - Master spécialisé en Logistique

- Métiers de la maintenance
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles maintenance de bâtiments de collectivités (MBC)
 - Brevet d'études professionnelles (BEP) Maintenance des produits et des équipements industriels
 - Bac professionnel technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
 - Bac professionnel maintenance des équipements industriels (MEI)
 - Bac professionnel aménagement et finition du bâtiment
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Maintenance des systèmes
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Maintenance Industrielle
 - Licence Professionnelle Production et Maintenance Industrielles
 - Licence professionnelle Maintenance des Systèmes pluri techniques
 - Licence professionnelle Maintenance Aéronautique
 - Master en maintenance industrielle

- [Métiers du management](#)
 - Licence Professionnelle Management des Activités Commerciales
 - Licence Professionnelle Management des Organisations
 - Master en Management
 - Diplôme Grandes écoles de commerce

- [Métiers du marketing](#)
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Stratégie du Marketing
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Communication et Marketing
 - Licence Professionnelle Marketing
 - Licence Professionnelle Marketing et Management de la vente directe
 - Licence Professionnelle E-commerce et Marketing numérique
 - Master Marketing et Pratiques Commerciales
 - Master Marketing et Stratégie
 - Master Marketing et Management des services

- [Métiers de l'optique](#)
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) Monteur en optique lunetterie
 - Brevet d'Études Professionnelles (BEP) Optique lunetterie
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Opticien Lunetier

- [Métiers de la qualité](#)
 - Diplôme Universitaire Technologique Qualité, Logistique industrielle et Organisation
 - Licence Professionnelle QHSSE parcours Système de Management Intégré
 - Master Qualité et Performance dans les Organisations
 - Master Professionnel Management de la Qualité des Organisations

- [Métiers des ressources humaines](#)

Parmi les licences professionnelles RH

- Licence Professionnelle Management et gestion des organisations spécialité Conduite de projets et Ressources humaines
- Licence pro gestion des ressources humaines spécialité gestion de la formation, des compétences et de la mobilité professionnelle
- Licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines – Collaborateur RH, assistant paie et administration du personnel, proposée par l'IUT de Rennes
- Licence professionnelle Gestion des ressources humaines Spécialité Technicien paie et administration du personnel

Le candidat à la Validation des Acquis de l'Expérience pour une licence professionnelle RH choisira des options spécialisées sans pour autant se couper de la dimension

généraliste de la discipline. Malgré ses options dans les domaines de la paye et de l'administration du personnel, ils appellent également des compétences dans le recrutement, la formation et les relations sociales. Ils impliquent une vision générale des politiques RH.

Ces diplômes correspondent à des postes de chargé de projet RH, de RRH, ou d'assistant RH aux fonctions très diversifiées.

Obtenir un Master RH par la Validation des Acquis de l'Expérience

Les masters en Ressources humaines proposent également de nombreuses options, mais la dimension généraliste est toujours prédominante et demande des compétences dans tous les domaines RH pour être obtenu en VAE :

- Master Ressources humaines, spécialité Développement stratégique des ressources humaines
- Master Professionnel Sciences Humaines et Sociales Mention : Sciences de l'éducation et formation des adultes Spécialité : Ingénierie de formation
- Master Gestion des Ressources humaines internationales
- Master Gestion ressources humaines et mobilité internationale

Les Masters 2 suivants correspondent à des fonctions stratégiques de Directeur des ressources humaines ou de responsable de développement RH :

- Master Gestion des ressources Humaines – Parcours Gestion territorialisée des ressources humaines
- Master sciences humaines sociales – éducation et formation – conseiller consultant responsable formation
- Master pro Droit Économie Gestion – Mention Sciences du management – gestion des ressources humaines

- Métiers du sanitaire et social
 - la VAE CAP petite enfance
 - Pour obtenir le **CAP petite enfance** par la **VAE**, il faudra pouvoir justifier de trois ans d'expérience (consécutives ou non), soit au minimum de 4 800 heures de travail auprès d'enfants de moins de six ans (veiller à ce que l'âge des enfants soit mentionné dans le contrat de travail). Ce travail comprend l'accompagnement, l'éveil, la surveillance, l'aide à l'acquisition de l'autonomie et l'apprentissage de la vie : marche, habillement, alimentation (savoir préparer un biberon, un repas équilibré pour un enfant de moins de 6 ans).
 - **Prendre du recul sur son activité pour valider son CAP Petite enfance**
 - Au moment de l'élaboration du dossier d'expérience (livret 2) d'une VAE pour le CAP Petite enfance, certains candidats éprouvent des difficultés à formaliser leur expérience à l'écrit. Cela peut procéder de problèmes d'expression écrite et/ou orale, ou bien d'un manque d'aptitude à expliquer le comment plutôt que le pourquoi de tel ou tel geste dans son activité professionnelle.

- Par ailleurs, la segmentation de l'activité en structure scolaire n'aide pas toujours les candidats à la VAE pour le CAP Petite enfance à acquérir un point de vue autonome.
 - **ATSEM, ou expérience en crèche et à domicile : différences d'approche**
 - En école maternelle, un enseignant travaille en binôme avec un Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), et lui confie la charge d'ateliers particuliers, comme un atelier peinture. L'ATSEM candidat à la VAE pour un CAP Petite Enfance devra non seulement détailler cette expérience, mais encore expliquer l'intérêt pédagogique pour les enfants de faire tel ou tel atelier. Il devra par ailleurs montrer qu'il sait ce qu'est un menu équilibré, en intégrant des notions de composés nutritifs (protéines, vitamines, glucides, lipides etc).
 - Les candidats qui ont uniquement travaillé en maternelle seront très au fait sur les relations à avoir auprès des parents ou sur l'aspect pédagogique en raison de leur contact permanent avec les enseignants. En revanche ils auront parfois des lacunes en ce qui concerne les repas, les soins d'hygiène et l'autonomie de l'enfant. Les postulants qui ont une expérience en crèche et à domicile ont tendance à être beaucoup plus au fait de ces notions. Leur tâche est plus transversale, ils dressent aux parents un compte rendu sur la journée de l'enfant et sont également sous le contrôle direct de la structure qui les emploie. Or les deux types de candidats présentent le même diplôme, et les questions du jury VAE seront les mêmes pour les deux types de postulants.
- les [VAE aide soignant](#) (DEAVS, DEAS)
- **Les diplômes d'aide-soignante et d'auxiliaire de puériculture par la VAE**
 - **Comme l'ensemble des professions du secteur social, celles du para médical présentent la particularité d'être très encadrées d'un point de vue législatif. Cette attention se retrouve dans les conditions d'obtention des diplômes correspondants, qu'elle se fasse par le cursus conventionnel ou par la Validation des Acquis de l'Expérience.**
 - **VAE aide soignante ou auxiliaire de puériculture : le travail en structure collective**
 - Pour viser une validation totale de leur diplôme, les candidats au diplôme d'Etat d'aide-soignant doivent avoir exercé en structure de type hôpitaux, cliniques, maisons de retraite ou autre établissement de soin. Les normes de stérilisation et d'hygiène par rapport aux maladies nosocomiales, et le travail en équipe pluri professionnelles sont rarement acquises dans leur ensemble hors d'un passage en structure collective.
 - Le jury VAE pourra estimer par ailleurs que même en cas d'expérience d'hospitalisation à domicile, ce seul travail à domicile n'apporte pas une dimension disciplinaire suffisante dans le domaine du para médical (organisation des tâches, rapports etc.).

- Pour le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP), des conditions d'emploi, comme les volumes d'heures doivent également être justifiés.
 - **Réussir sa validation des acquis de l'Expérience d'aide soignant**
 - Pour réussir votre VAE d'aide-soignant, vous devrez parvenir à situer votre tâche particulière dans l'activité globale de l'équipe.
 - Des aléas professionnels amènent souvent dans la pratique les aides soignantes à dépasser leurs attributions, en délivrant par exemple des actes de soins. Dans leur ensemble, les jurys VAE sont sensibilisés à ces réalités de terrain, mais ils chercheront à déterminer si les candidats savent distinguer parmi les actes pratiqués durant leur expérience, ceux qui font bien partie du référentiel de leur diplôme.
- les [VAE Éducateur spécialisé](#) (CAFERUIS et BPJEPS)
- **La VAE d'Éducateur spécialisé**
 - Le Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé ([DEES](#)) demande une expérience avec des publics en difficulté dans des institutions spécialisées. Son référentiel demande des compétences auprès de tout type de public ayant besoin d'un accompagnement particulier, qu'il s'agisse de personnes en difficulté sociales, ou porteuses de handicap.
 - A l'examen du livret 2 d'une VAE d'Éducateur spécialisé, le jury veillera à ce que les candidats aient travaillé avec plusieurs types de public, et qu'ils soient à même de se projeter dans l'ensemble des situations.
 - **Obtenir son CAFERUIS par la Validation des Acquis de l'Expérience**
 - Le **CAFERUIS** (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) contient l'ensemble des qualifications exigées pour les éducateurs spécialisés.
 - Il comprend par ailleurs des responsabilités d'encadrement, qu'un candidat au CAFERUIS par la VAE devra avoir exercé au cours de son expérience.
 - Avoir dirigé une institution, notamment en remplacement temporaire suite à l'absence d'un titulaire, pourra constituer un atout. Mais un **jury VAE** constitué par l'organisme certificateur pourra également valider une expérience d'encadrement d'équipe.
 - **Devenir animateur sportif : le BPJEPS par la VAE**
 - Mener à bien une **VAE en BPJEPS** demande au préalable d'avoir travaillé en animation (centre socio-culturel, classe de nature, surveillance d'interclasse en collège (périscolaire)). Mais il s'agit également

d'un **diplôme sportif**, exigeant donc une expérience d'assez haut niveau, comme par exemple d'être parvenu au niveau national d'une fédération sportive.

- Rédaction du **dossier d'expérience** pour le BPJEPS : le candidat devra illustrer son expérience secteur par secteur, que ce soit l'encadrement du public, l'encadrement d'activité ou la participation au projet d'une structure.

Ce succès dans la demande de **VAE** ne doit pas masquer les difficultés d'obtention d'un diplôme dans des professions très réglementées, dont les conditions d'exercice (auprès d'une clientèle dépendante) rendent les enjeux très élevés pour les examinateurs.

La diversité des certificateurs sur un même secteur d'activité (Ministère du travail pour les titres professionnels (TP) ; Ministère chargé des affaires sanitaires & sociales pour les diplômes d'Etat (DE) ; Ministère de l'Education Nationale pour les diplômes de l'Education Nationale) peut parfois dérouter les candidats. Sans prétendre dresser un panorama exhaustif du parcours de la VAE dans le sanitaire et social, nous mettons ici l'accent sur certaines particularités rencontrées au cours des étapes de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Rédaction du livret 1 de VAE pour les DEAP, DEAS ou DEAVS

La rédaction du dossier de recevabilité (livret 1) concernant la VAE pour les diplômes d'Auxiliaires de puériculture (DEAP) ou d'Auxiliaires de vie sociale (DEAVS) peut paraître très simple : un document Cerfa de 4 pages à compléter, auquel ajouter des documents de preuve peut prendre entre 1h et 1h30.

Une recevabilité est tout à fait abordable, pour peu que les critères d'expérience et d'environnement de travail soient réunis :

- correspondance avec le champ du diplôme
- si l'activité a réellement été exercée dans le paramédical (dans le cas d'une VAE pour un DEAS)
- si les justificatifs font état du nombre d'heures demandées

Bien sûr, comme pour toute VAE, un avis de recevabilité du livret 1 pour un diplôme d'Auxiliaire de puériculture ou d'auxiliaire de vie sociale ne rend pas pour autant acquise une validation totale du diplôme.

Précision sur le Livret 2 d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant et DEAVS

Les candidats à une VAE en DEAP, DEAS mais aussi dans le cas très différent du BPJEPS pourront compter sur la précision des référentiels de leurs diplômes. Alors que

les référentiels des diplômes de l'Education Nationale sont construits sur une trame identique que l'on souhaite obtenir un BTS comptabilité ou informatique ou encore un CAP ou un BAC, les diplômes du sanitaire et social présentent des trames de référentiel parfaitement différenciées.

Une précision comparable se retrouve dans le livret 2 du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP) ou d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS). Pour ces professions très réglementées, le consultant VAE Les 2 Rives invitera fréquemment le candidat à la Validation des Acquis de l'expérience à se reporter à ce référentiel précis pour la constitution/rédaction de son livret 2.

L'oral de Validation des Acquis de l'Expérience en sanitaire & social

L'idée d'avoir à comparaître devant un jury pour une épreuve orale suscite de l'appréhension parmi de nombreux candidats à la VAE. Or, l'épreuve est finalement très comparable à un entretien d'embauche. Il ne leur sera ni plus ni moins demandé de témoigner de leur expérience, dans la continuité directe du livret 2 qui aura été préparé et remis.

L'oral de VAE dans le sanitaire et social : donner vie à votre expérience

L'oral n'est pas à voir comme une épreuve d'examen, il a pour but premier de vérifier que l'expérience du candidat correspond bien au dossier d'expérience. Les jurys ne sont pas habilités à poser des questions de cours. Le candidat à la VAE dans le sanitaire et social n'est pas tenu de donner une définition des maladies qui affectaient les personnes dont il a eu la charge. En revanche, ils chercheront à savoir en quoi travailler auprès de ce genre de patients change son activité, à quoi faut-il faire plus attention chez des personnes diabétiques par rapport à d'autres atteintes de la maladie d'Alzheimer. Un jury VAE cherche à constater qu'il n'y a pas d'écart entre l'écrit et la personne qu'ils ont en face d'eux. Les exigences dans le domaine du sanitaire et social sont à la hauteur de la responsabilité du jury : autoriser un candidat à exercer auprès de personnes dépendantes, fragilisées, souvent isolées. Un autre objectif du jury sera par conséquent d'apprécier si le candidat a les aptitudes psychologiques pour pratiquer une activité d'aide à la personne.

Cas particuliers des mises en situation durant l'oral : l'exemple du TP ADVF

Pour l'oral, le titre professionnel d'assistant de vie aux familles (TP ADVF), qui dépend du ministère du travail comporte, en plus de l'oral une mise en situation. Il est constitué de 3 modules (CCP : certificats de Compétences Professionnelles) : assister les parents dans la garde des enfants ; assister une personne dans son activité quotidienne (ménage, courses, préparation des repas) ; accompagnements aux gestes d'hygiène, pour toute personne dépendante au quotidien. L'équivalent de son livret 2, le DSPP (dossier de synthèse de pratique professionnelle) est plus basé sur le geste, et moins exigeant en termes d'écriture. La mise en situation est reconstituée la plupart du temps : par exemple, un acteur interprète une personne grabataire, va faire semblant de chuter etc. La préparation d'un biberon peut également être demandée. Dans d'autres cas, le jury se déplace en entreprise et voit la personne en situation de travail. Un entretien de

débriefing suit la mise en situation, et offre au candidat la possibilité de mentionner des éléments oubliés, ce qui attestera qu'il sait accomplir la tâche. La délibération et le verdict du jury suivent très vite : c'est l'une des particularités des titres professionnels. ur la constitution/rédaction de son livret 2.

- Métiers de la sécurité
 - Bac professionnel Sécurité-prévention
 - Brevet Professionnel Agent technique de prévention et de sécurité
 - Licence professionnelle sécurité des biens et des personnes
 - Licence professionnelle Systèmes de Sécurité et Télésurveillance (SST)
 - Master Sciences, Technologies, Santé, Spécialité Management de la performance et des risques par l'approche qualité sécurité environnement
 - Master – Sécurité, Qualité, Hygiène, Environnement

- Métiers du secrétariat et de l'assistantat
 - Bac professionnel gestion administration
 - Bac professionnel Secrétariat
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Assistant Manager
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Assistant de gestion PME-PMI
 - Diplôme Universitaire Technologique (DUT) Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)
 - Licence Professionnelle Management des organisations parcours Assistant Manager

- Métiers des télécommunications
 - Diplôme Universitaire de Technologie Réseaux et Télécommunications
 - Licence professionnelle réseaux et télécommunications
 - Diplôme d'ingénieur télécommunications et réseaux

- Métiers du tourisme
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Tourisme
 - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Animation et Gestion touristiques locales
 - Licence Professionnelle Responsable International de structures de loisirs, d'accueil et de voyages
 - Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme – Distribution touristique
 - Licence Professionnelle Tourisme et Economie solidaire
 - Licence Professionnelle Hôtellerie et tourisme – Hôtellerie internationale et hébergement touristique
 - Master Management du Tourisme et de l'Hôtellerie
 - Master Gestion des activités touristiques et hôtelières